

— Nous, juge d'instruction, attaché au parquet du procureur de la République du département de la Seine, mandons et ordonnons à M. Pascal Lantier, architecte-constructeur, de se présenter à notre cabinet, au Palais de justice, le jeudi, 4 décembre 1879, à deux heures...

— Signé: VILLERET.

— Un mandat de comparution ! ! s'écria Léopold.

— Chez le juge d'instruction...aujourd'hui...à deux heures, fit Pascal d'une voix agitée. Tu dois comprendre mon trouble...mon angoisse...

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— Ah ! si je le savais !...Mais je ne m'en doute pas... Quelle menace pour nous contient ce mandat ? Que me veut-on ?...Que se passe-t-il ?

À mesure que grandissait l'agitation fiévreuse de Pascal, Léopold reprenait son sang-froid.

— Allons, allons, dit-il, du calme !...Trop de nerfs et pas assez de réflexion...

— Devines-tu donc le mot de l'énigme, toi ?...

— Nullement...

— Et tu es tranquille ?

— Pourquoi non ?

— Songe donc que cette comparution dans le cabinet du juge doit avoir un motif grave !...

— Cela n'est point douteux, mais pourquoi ce motif serait-il menaçant ? il est probable, il est même certain, que le juge veut t'entendre, non comme accusé mais comme témoin...

— Témoin de quoi ? Je ne connais aucune affaire à propos de laquelle mon témoignage puisse être utile...

Léopold se frappa le front.

— Vraiment ? dit-il en souriant.

— Dame !... il me semble.

— Il te semble mal...

— Tu as trouvé ?

— Du premier coup...

— Et c'est ?

— L'affaire de Terrys, mon excellent bon !...Est-ce que, par hasard, tu l'aurais oubliée ?...

En entendant ces mots : " L'affaire de Terrys, " Pascal devint pâle comme un mort. Léopold vit cette pâleur et haussa les épaules.

— Tonnerre ! s'écria-t-il en saisissant son cousin par le bras. Ne te souviens-tu plus de mes recommandations ? Comment, le tom seul du comte te met dans cet état, ici, seul avec moi de qui tu n'as rien à redouter !...Tu deviens vert ! Tu prends une figure de noyé ! Que sera-ce donc dans le cabinet du juge et quand tu subiras un interrogatoire ?... Même n'étant pas mis en cause, — (car tu ne peux l'être jusqu'à cette heure), — ton émotion plus que suspecte et ta physionomie de l'autre monde suffiront pour te compromettre...pour te perdre ! Souviens-toi donc que ces gens-là ont les yeux ouverts, les regards perçants, et que par état ils sont soupçonneux...On entre témoin, on sort prévenu quand on ne sait pas jouer serré et qu'on se livre bêtement ! Sois résolu, sois fort, et tu n'as rien à craindre !...

Ces paroles produisirent un excellent effet sur le moral de l'entrepreneur.

— Je serai fort et résolu, je te le promets...dit-il d'un ton ferme.

— Alors, tout ira bien, j'en réponds !...

— Crois-tu positivement qu'on m'appelle au palais pour l'affaire de Terrys ?

— Cela saute aux yeux ! Honorino accusé cherche à se défendre...Elle t'aura fait citer comme témoin à décharge...Tu avais des relations d'amitié et d'intérêt avec feu son père...Tes rapports avec elle ont été, sinon bien fréquents, du moins affectueux de part et d'autres. Elle compte que tu donnera les meilleurs renseignements au sujet de sa conduite, de ses habitudes, de son caractère...

— Trace-moi une ligne de conduite...

— Sois adroit...Fais le bon apôtre...Reste autant que tu le pourras dans les généralités, dans les appréciations vagues... et surtout souviens-toi de tes réponses...La comparution est pour aujourd'hui à deux heures...

— Et il est une heure dix minutes...répliqua Pascal en consultant sa montre.

— Tu us une voiture à la porte ?

— Oui.

— J'y montrerai avec toi, je t'accompagnerai jusqu'au Palais ; chemin faisant je compléterai mes recommandations, et j'irai déjeuner près du théâtre du Châtelet, à la brasserie Dreher où je t'attendrai. Je tiens à connaître le plus tôt possible ce qui se sera passé là-bas...

Les deux complices quittèrent la rue de Navarin. Pascal déposa son cousin sur le trottoir de la place du Châtelet, continua jusqu'au Palais, gagna la galerie sur laquelle ouvrent les cabinets des juges d'instruction et remit son mandat de comparution à un huissier qui l'introduisit au bout de dix minutes auprès de M. Villeret.

Pendant ces dix minutes d'attente Pascal s'était imposé la loi de pousser le calme jusqu'à l'impassibilité, et de ne rien laisser se peindre sur son visage de ce qui se passerait dans son âme.

Le cabinet dont il franchit le seuil était tendu d'un papier vert sombre de la même nuance que les rideaux de reps drapant l'unique fenêtre.

Deux bureaux chargés de dossiers constituaient, avec quelques sièges, le seul mobilier de cette pièce.

Le greffier du juge d'instruction se tenait assis devant le plus petit de ces deux bureaux, faisant face à celui du magistrat. M. Villeret, au moment de l'entrée de Pascal, se tenait debout et un peu penché, cherchant un dossier au milieu de tous qui formaient à sa droite et à sa gauche de véritables pyramides.

Tout en saluant légèrement le constructeur, qui s'inclinait avec déférence, il l'enveloppa d'un coup d'œil rapide.

— Veuillez vous asseoir, monsieur, dit-il ensuite en désignant un siège placé près de son bureau, et en s'esseyant lui-même.

Le greffier venait de placer sur son buvard une feuille blanche destinée à contenir la reproduction textuelle des questions du juge et des réponses du témoin.

Il trempa sa plume dans l'ancre et il attendit.

— Votre nom, monsieur ? demanda le magistrat au témoin.

— Pascal Lantier.

— Votre âge ?

— Quarante-trois ans.

— Votre profession ?

— Architecte-constructeur.

— Vous vous doutez sans doute du motif qui m'a fait vous appeler dans mon cabinet ?

— En aucune façon, monsieur, et j'avoue qu'en recevant un